



Habilitation Electrique B1v-B2v-BR-BC



Disponible en Blended Learning avec



Public

- **Personnel électricien travaillant dans un environnement comportant des risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre électrique et/ou des manœuvres permises.**

Objectifs Principaux

- **Connaitre les dangers de l'électricité**
- **Être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures afin d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.**

Prérequis

- **Posséder des compétences techniques en électricité**

Durée

- **Présentiel : Initiale : 3 jours (21 h) / Recyclage : 2 jour (14h00)**
- **Blended Learning :**
 - **Théorie 4h30 (initial) / 4h (Recyclage)**
 - **Pratique : 7h (initial)/ 3h30 (Recyclage)**

Programme

Présentation de la formation et de ses enjeux

Test de connaissance en électricité



Si le niveau n'est pas suffisant la formation ne pourra pas être suivie !

→ **Initiale**

- **Module « Tronc commun N°2 »**
 - Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations: courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance ...
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
 - Noms et limites des différents domaines de tension
 - Zones d'environnement et leurs limites.
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
 - Le rôle de chacun
 - Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique
 - Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (Consignation, MHT etc.)
 - Le déroulement des vérifications d'absence de tension (VAT)
 - Les Equipements de Protection Collective et leurs fonctions
 - Equipement de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Programme (suite)

- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages ou installations électriques (Conduite à tenir)

• **Module « spécifique N°8 B1 B1v B2 B2v B2v essai »**

- Caractériser les travaux et connaître leurs limites: hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension.
- Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation.
- Appliquer les mesures de prévention lors des travaux: éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Utiliser les documents applicables lors de travaux: instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail ...
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut« Essai »).

• **Module « Spécifique N°10 BR Intervention BT générale »**

- Connaître les limites des habilitations symboles BR et BS.
- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité ...
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter

• **Module « Spécifique N°9 BC »**

- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Réaliser les différentes étapes de la consignation, utiliser les documents applicables (attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de travail).

→ **Recyclage**

• **Module «Recyclage n°1 Thèmes communs recyclage, retour d'expérience »**

- Analyse des accidents et presque accidents: processus et conséquences avérées ou potentielles* Pratiques professionnelles*
- Effets du courant sur le corps humain: électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique

Programme (suite)

- **Module « Recyclage n°4, Basse Tension (BE Mesurage/BE Vérification, BR, BC, B1 – B1V – B2 – B2V – B2V Essai, BE Essai, H1 – H1v – H2 – H2v) »**
 - Les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
 - Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.).
 - Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
 - Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
 - Les opérations de la consignation et les documents associés.
 - Les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
 - Les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
 - Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
 - La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
 - La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13.

Modalités Pédagogiques et Moyens Matériels

➞ Méthodes active et participative 60% théorie 40% pratique

- Mise en pratique avec Malette pédagogique
- EPI et EPC
- Théorie sur vidéo projecteur
- Livret pédagogique dématérialisé

Modalités d'accès

- **Sur demande par téléphone, e-mail, site internet ou plateforme de réservation**
- **Réservation possible sur le site internet www.news- formations.com**

Intervenants

- **Formateur expert sélectionné pour :**
 - Ses compétences en matière d'andragogie
 - Son expertise dans les domaines de formation abordés

Validation

- **Attestation de suivi de formation (Après évaluation et contrôle des connaissances)**
 - Cette attestation permettra à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant conformément à la norme NF C18-510

Validité 3 Ans

Suivi

- Feuilles d'émargement par demi-journée contresignée par le formateur
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires
- Attestation de suivi de formation

Accessibilité

Des aménagements sont possibles afin de permettre aux personnes en situation de handicap de participer à cette formation . Contactez-nous pour plus d'informations !

Cadre législatif

- Articles R4544-10 du code du travail
- Article 6 du décret 82-167 du 16 Février 1982
- Décret n°88-1056 du 14 Novembre 1988

NEW'S PERFORMANCES

NEWS PERFORMANCES AU CAPITAL DE 5 000€

SIEGE SOCIAL : 666 CHEMIN DE CALAMEAU 13140 MIRAMAS | TEL : 04 90 55 79 41 |

mail : contact@news-formations.com SIRET : 81950054700016

APE : 8559A | N° d'Activité DIRECTE : 93131627913

